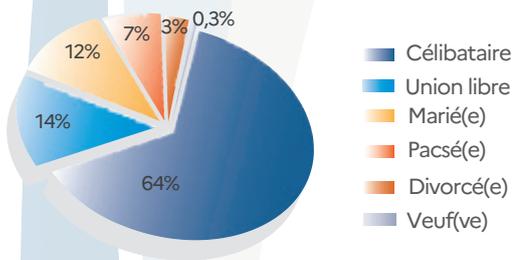


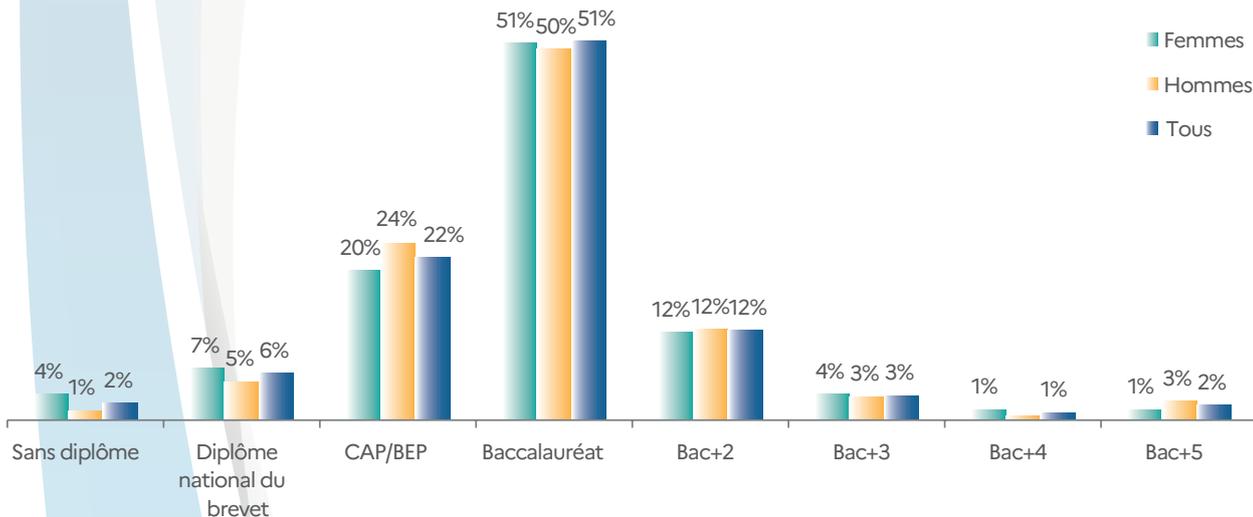
Graphique 3 : Situation matrimoniale des élèves – Proportions



Les élèves célibataires sont majoritaires : 64% déclarent l'être, 3% sont divorcés et une personne est veuve. Ainsi, 33% se déclarent en couple (contre 38% en moyenne sur les 19 dernières promotions). Parmi eux, 14% sont en union libre, 12% sont mariés et 7% pacsés.

Par ailleurs, 42% des élèves sont parents, de deux enfants en moyenne. Si la plupart en ont la garde (75%), certains s'occupent de leurs enfants en garde partagée (10%) et les autres (15%) n'en ont pas la garde.

Graphique 4 : Diplôme le plus élevé obtenu – Proportions



70% des élèves sont titulaires du baccalauréat : parmi eux, 51% sont bacheliers uniquement et 29% sont diplômés du supérieur (c'est 8 points de plus par rapport à la précédente promotion). Le diplôme le plus souvent validé par les bacheliers est le baccalauréat professionnel (26%), les deux autres types de baccalauréat étant repré-

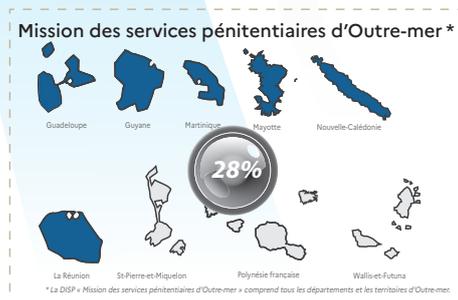
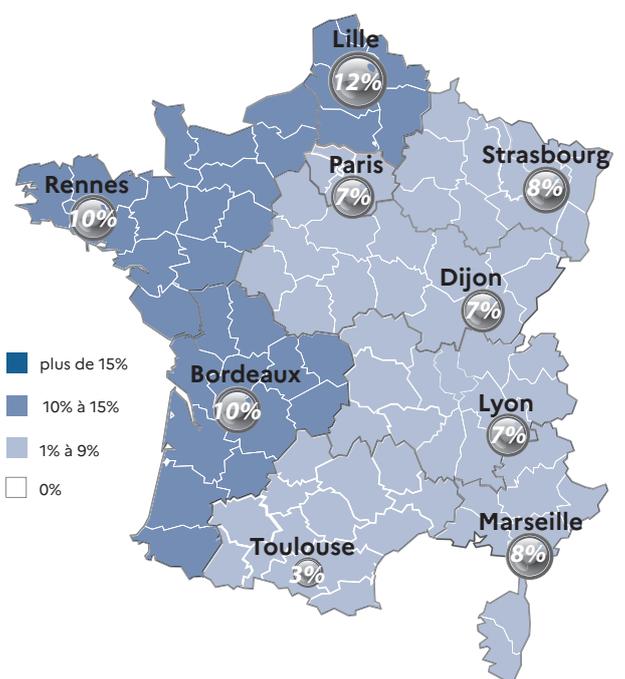
sentés à hauteur de 13% (filières générale et technologique). Les hommes et les femmes ont, contrairement à ce qui est habituellement observé, le même « profil de diplômé » : les proportions dans chaque catégorie de diplôme déclaré sont sensiblement les mêmes chez les hommes et chez les femmes.

Graphique 5 : Répartition par DISP d'origine – Proportions

Une très grande majorité d'élèves a rejoint la formation via le concours national (95%), le recrutement régional ayant amené 5% des répondants à suivre la formation. Un élève a été admis grâce au recrutement en tant que travailleur handicapé.

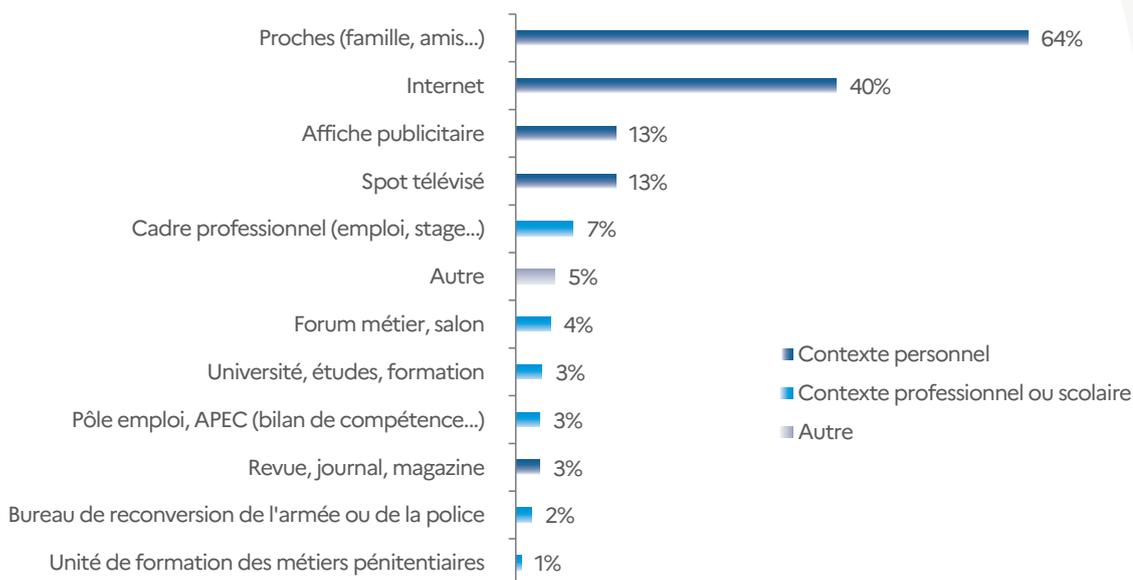
La première DISP d'origine des élèves est la Mission Outre-mer : 28% en proviennent. Le département d'Outre-mer le plus cité est la Martinique, avec 9% des élèves de la promotion qui en sont issus, suivie de La Réunion (8%) et de la Guadeloupe (7%).

D'autres DISP constituent des viviers importants de recrutement : les plus citées sont Lille (12%), Rennes (10%), et, fait rare, Bordeaux (10%). En fin de classement, Toulouse est citée par 3% des répondants.



Motivations & perspectives professionnelles

Graphique 6 : Connaissance du concours de surveillant – Citations (plusieurs réponses possibles)

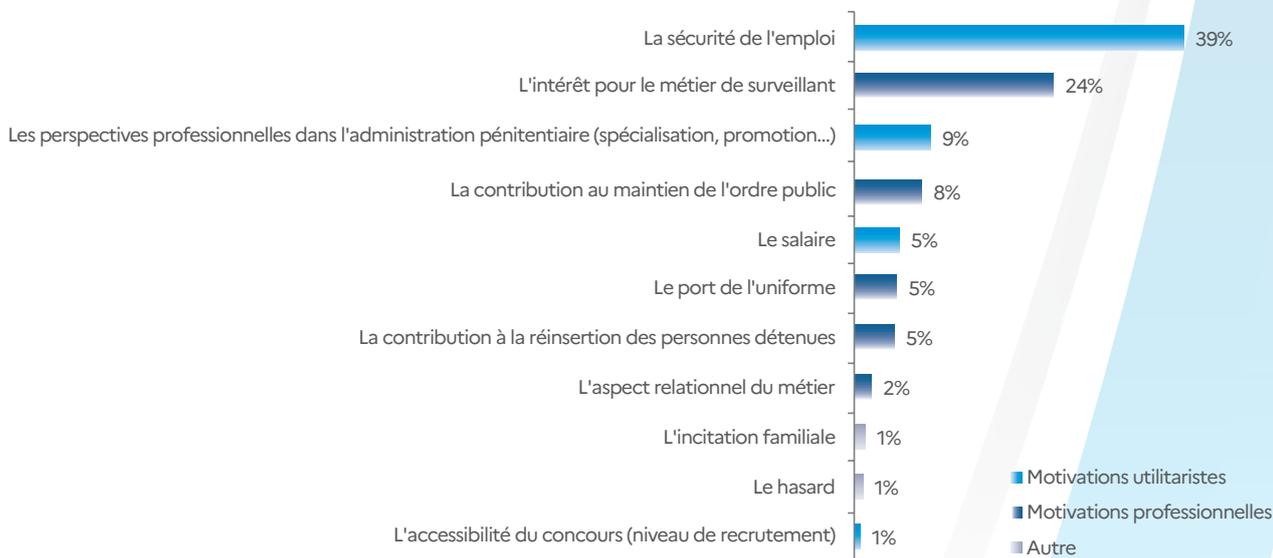


À l'instar des précédentes promotions, ce sont les proches (64%) et internet (40%) qui constituent la première source de connaissance du concours de surveillant. Concernant internet, les élèves citent principalement la publicité sur les réseaux (45%), la publicité sur in-

ternet (37%), les sites de l'Énap et des différentes instances publiques (36%) et la vidéo de Tibo InShape (14%).

Par ailleurs, les campagnes d'affichage publicitaire et les spots télévisés ont chacun incité 13% des élèves à intégrer la formation.

Graphique 7 : Première motivation à devenir surveillant pénitentiaire – Proportions

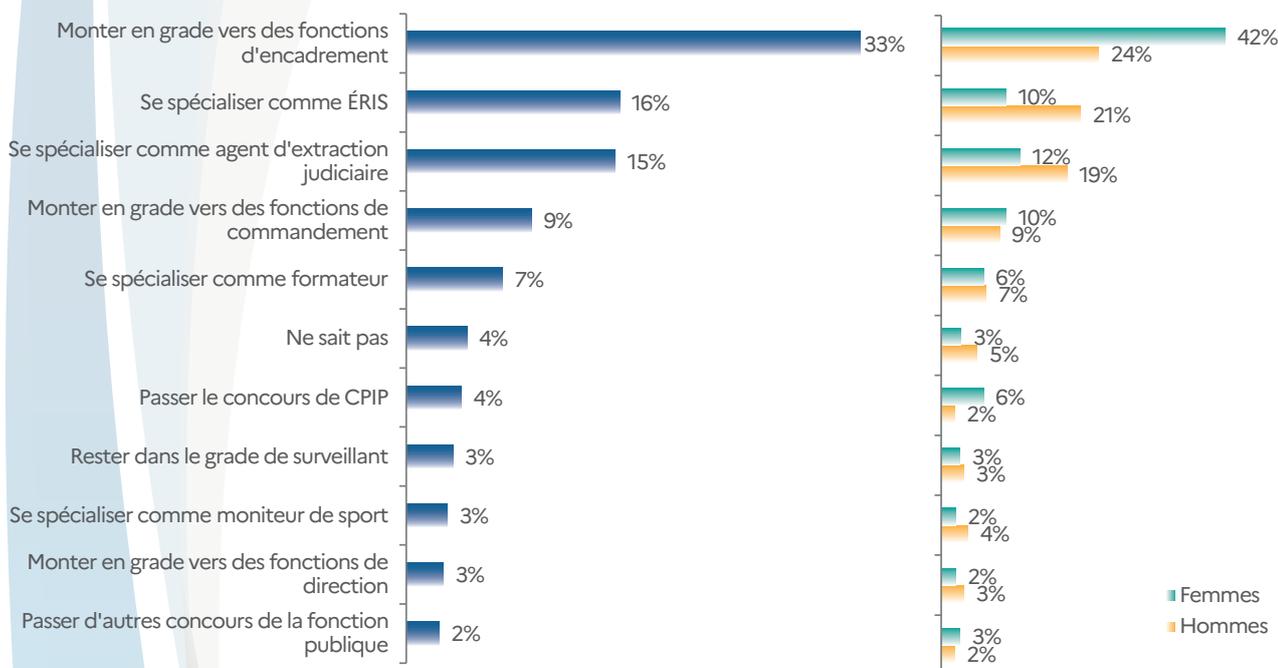


Les motivations des élèves à devenir surveillant pénitentiaire sont principalement d'ordre utilitariste : 54% des élèves en mentionnent. Par rapport à la précédente, cette promotion est ainsi davantage tournée vers les valeurs et les missions de ce métier que par la situation qu'il peut leur procurer : 43% des élèves citent des motivations professionnelles, contre 34% au sein de la 211^e promotion. Les élèves sont particulièrement attirés par la sécurité de l'emploi (39%). Suit, avec presque deux fois moins de répondants, l'intérêt du métier de surveillant (24%). Les agents mentionnent également les

perspectives professionnelles dans l'administration pénitentiaire (9% des agents), la contribution au maintien de l'ordre public (8%), le salaire (5%), le port de l'uniforme (5%) ainsi que la contribution à la réinsertion des personnes détenues (5%).

Parmi les items les moins cités, nous retrouvons l'accessibilité du concours, le hasard, l'incitation familiale à passer le concours et l'aspect relationnel du métier (1% à 2% chacun).

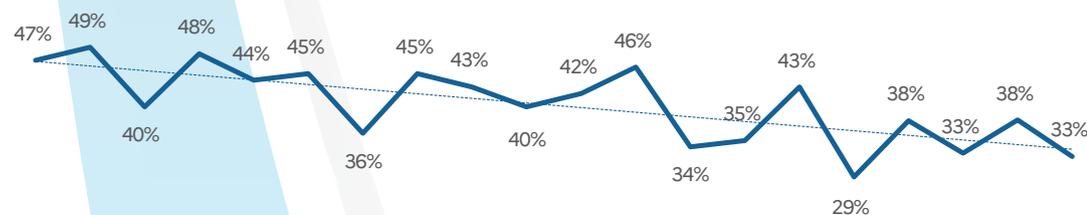
Graphique 8 : Première perspective professionnelle envisagée en début de formation – Proportions



Comme cela est souvent constaté, la montée en grade vers des fonctions d'encadrement arrive en première position des perspectives professionnelles des agents en début de formation. Citée par 33% des répondants, elle se place devant les spécialisations en tant qu'agent ÉRIS (16%) ou agent d'extraction judiciaire (15%). Suivent la montée en grade vers des fonctions de commandement (9%) et l'envie de se spécialiser en tant que formateur (7%). La volonté de rester dans le grade de surveillant n'est citée en première perspective que par 3% des répondants.

Les perspectives peuvent différer selon le genre : nous remarquons d'importants écarts entre les réponses des femmes et des hommes concernant certains items. Les hommes semblent s'intéresser davantage à la spécialisation en tant qu'ÉRIS ou agent d'extraction judiciaire (deux fois plus que leurs consœurs) tandis que les femmes répondent deux fois plus fréquemment vouloir monter en grade vers des fonctions de commandement, et sont trois fois plus nombreuses à envisager le concours de CPIP.

Graphique 9 : Évolution de la part d'élèves déclarant une expérience professionnelle dans une force de sécurité entre 2016 et 2022 – Proportions



192	193	194	195	196	197	198	199	200	201	202	203	204	206	207	208	209	210	211	212
2016		2017			2018			2019			2020			2021			2022		

Les élèves sont 33% à mentionner une expérience dans un métier de la sécurité, ce qui les place au même niveau que ceux de la 210^e promotion. En tête des expériences, nous retrouvons celle d'agent de prévention et de sécurité (16%), puis celle de militaire (10%). Les

expériences en tant que policier national / gardien de la paix et gendarme sont respectivement citées par 6% et 5% des agents. 4% ont exercé en tant que sapeurs-pompiers, et deux agents en tant que policiers municipaux.

POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

AVRIL 2022

Observatoire
de la formation

Directeur de la publication : Jean-Philippe MAYOL - Rédacteur en chef : Paul MBANZOULOU

Rédaction : Laurent GRAS, Pauline CASTAING, Cécilia LAGARDE - Saisie : Jacinthe BRISEBOIS-PATARD

Conception graphique, mise en page et impression : unité édition (Odette BAIX, Laetitia ELEAUME, Reprographie)

Énap - 440 av. Michel Serres - CS 10028 - 47916 AGEN cedex 9 - FRANCE - Tél : +33 (0)5 53 98 98 98 - fax : +33 (0)5 53 98 98 99